Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212900708-20260430-2026_030-DE

GWILER
GUILER-SUR-GOYEN

MAIRIE de GUILER-SUR-GOYEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
22 avril 2026

AFFICHÉE LE :
22 avril 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 30 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de GUILER-SUR-GOYEN, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mr Jacques CARIOU, Maire.

Etaient présents : Jacques CARIOU – Marthe BIGER – Catherine MONNIER - Nadine L'ALLES – Jean-Jacques SAVINA – Marie-Armelle GUELLEC – Patrice FAILLER – Loriane LE BARS – Fabrice TREMEAU – Hélène KERJEAN – Yan AUFFRET

Absents et excusés : Anne MENNECHET ayant donné pouvoir à Marthe BIGER – GOURLAOUEN Guillaume – Enzo BEAUNE Johanna KERAVEC

Secrétaire de séance : Loriane LE BARS

Délibération n° 2026 – 030

Objet : Contrat de prestations de services – BERGER LEVRAULT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que d'ici quelques temps, le logiciel actuel qui gère la comptabilité, les paies, l'état civil, les élections, le cimetière etc... de la Société Berger Levrault ne sera plus mise à jour et deviendra obsolète.

De ce fait, une nouvelle proposition de contrat de services pour 3 ans nous a été par Berger Levrault WeMagnus.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil donne son accord pour le renouvellement de contrat de prestations de services WeMagnus pour un montant de 3840.00 euros HT pour la première année (ce qui regroupe les prestations, les logiciels ainsi que les formations) et autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires se rapportant à ce dossier.

MAIRIE DE GUILER-SUR-GOYEN (Finistère)

Pour copie conforme au registre,
Le 29 avril 2026
Le Maire
Jacques CARIOU